



Fédération Française de Natation
104 Rue Martre – CS70052
92583 CLICHY CEDEX
Tél. : 01 70 48 45 70

Comité Départemental de Natation 94
16 avenue Raspail
94250 GENTILLY
Tél. : 06 18 23 21 05

CALENDRIER ET REGLEMENT NATATION COURSE

Du 1^{er} Septembre au 31 Décembre 2022



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION DU
VAL DE MARNE**

SOMMAIRE

1. GENERALITES.....	3
1. Licences.....	3
2. Facturation.....	3
3. Protocole sanitaire / Covid 19.....	4
Préalable commun à toutes les disciplines.....	4
2. ORGANISATION DES COMPETITIONS	4
1. Période d'engagement :.....	4
2. Officiels :.....	4
La commission des officiels du CD94 désignera le Juge Arbitre et le starter pour chaque compétition par l'envoi de mail à chacun des officiels A.....	4
3. Déroulement des compétitions.....	5
1. Règlement en bord de bassin.....	5
2. Règlement dans les lignes d'eau.....	6
4. Tarification	6
3. CATEGORIES D'AGES.....	7
4. PROGRAMME SPORTIF.....	7
1. ENF3 / PASS Compétition / Challenge Avenir.....	7
1. Dispositif :.....	7
2. PARCOURS AVENIRS.....	8
3. PARCOURS JEUNES.....	8
1. Championnat régional.....	8
2. Interclubs Jeunes :.....	8
4. PARCOURS JUNIORS / SENIORS.....	8
5. PARCOURS MAITRES	8
5. CALENDRIER FEDERAL ET REGIONAL.....	9
6. CALENDRIER DEPARTEMENTAL	10
● Dates imposées aux calendriers départementaux.....	10
7. DETAIL DU PROGRAMME.....	11

1.GENERALITES

1. Licences

La licence Compétition est obligatoire pour toute participation à une compétition.

Lors de la saisie des licences, le club paiera directement un prestataire qui redistribuera la somme à la FFN, à la Ligue et aux Comités.

Les départements n'auront plus à oblitérer les licences. Dès le paiement par le club, la licence sera valide.

Le paiement de la licence doit se faire obligatoirement en ligne. L'envoi du bon de commande à la FFN est maintenu. La licence est imprimable directement sur le site Extranat.fr

Extranat Pocket ne sera alimenté que par la base des licences compétitives : Attention donc aux délais entre les licences « Natation pour tous » et le changement de statut de la licence.

2. Facturation

Tous les règlements des Factures du CD94 sont à adresser **si le règlement n'a pas été demandé directement sur Extranat :**

**CD 94 Natation
16 avenue Raspail
94250 GENTILLY
Téléphone : 06 18 23 21 05
Mail : cd94natation@gmail.com**

ELLES DOIVENT ETRE REGLEES DANS LA SEMAINE DE LEUR RECEPTION.

Pour limiter les règlements par voie postale, préférez les virements en n'oubliant pas de mentionner le nom du Club et la Compétition.



Toute facture non réglée dans les délais empêchera tout engagement pour les compétitions à venir au sein du CD94.

Les forfaits sont à déclarer directement sur Extranat en ligne jusqu'à la date limite des engagements, ne pas oublier de valider engagements et forfaits au plus tard le jour de la date limite des engagements.

3. Protocole sanitaire / Covid 19

Le CD94 se réfèrera au protocole édité par la FFN et aux recommandations des médecins fédéraux si nécessaire selon le contexte.

Préalable commun à toutes les disciplines

Il est préférable que chaque pratiquant soit responsable de son propre équipement d'entraînement personnalisé (palmes, pull-boy, serviette, gourde, tapis...)

Il est rappelé que la complétude d'un questionnaire-type avant chaque compétition et chaque entraînement est recommandé pour tous les pratiquants

(lien : https://www.ffnatation.fr/sites/default/files/ckeditor_files/questionnaire.pdf)

2. ORGANISATION DES COMPETITIONS

1. Période d'engagement :

Les engagements seront ouverts du Mercredi 00 :01 (S-1) au Mercredi soir 23 :59(S0) de la semaine de compétition.



AUCUN ENGAGEMENT ne sera accepté après la période d'ouverture des engagements sur Extranat.

Le Programme des compétitions sera édité au plus tard le lendemain de la fin des délais d'engagements sur EXTRANAT.FR mais pourra être soumis à toutes modifications utiles au bon déroulement des manifestations.

2. Officiels :

La Commission des Officiels de Natation Course du CD mandatera, sur chaque compétition du Département, et dans la mesure du possible, un Jury de « tête » (Juge Arbitre, Starter).

La commission des officiels du CD94 désignera le Juge Arbitre et le starter pour chaque compétition par l'envoi de mail à chacun des officiels A.

Le Juge Arbitre, responsable d'une manifestation, ne doit pas refuser le ou les officiels qui se présentent lors de la mise en place du jury sans avoir au préalable noté sur la feuille de jury, le nom, prénom et l'appartenance au club de l'officiel non retenu, pour cause de jury déjà complet. Si un club n'a pas d'officiel, mais qu'il propose une personne licenciée FFN, le Juge Arbitre pourra, dans certaines conditions et en fonction des postes disponibles, accepter cette personne en tant que délégué de plage, à la chambre d'appel ou au secrétariat : cela évitera une pénalité de défaut d'officiel pour le club. Toutefois cette procédure doit rester exceptionnelle.

Extrait Règlement FFN :

« Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, immédiatement après la fin de la course et avant le départ de la course suivante, pour en informer le nageur et son encadrement.

Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou son entraîneur), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.

À la suite d'une disqualification, le **responsable de l'équipe/entraîneur** peut demander des explications **au seul juge-arbitre**. Si les explications verbales ne satisfont pas le responsable de l'équipe, il a la possibilité de déposer une réclamation par écrit auprès du juge-arbitre **dans les 30 minutes suivant la course**. Le juge-arbitre répondra par écrit et, le cas échéant, justifiera les raisons du rejet de la réclamation. Toutes les réclamations doivent être instruites par le juge-arbitre.


En dernier recours, lorsque la réclamation a été rejetée par le(a) juge-arbitre, le responsable de l'équipe/entraîneur peut saisir par écrit le jury d'appel qui alors aura la décision finale. »

Pour toutes les compétitions, les clubs doivent présenter :

- Pour les Championnats 94 et les Finales :
1 officiel pour 1 à 5 nageurs
2 officiels pour 6 à 10 nageurs
3 officiels à partir de 11 nageurs
- Pour toutes les autres compétitions :
1 officiel pour 1 à 9 nageurs
2 officiels de 10 à 19 nageurs
3 officiels à partir de 20 nageurs
- 1 officiel par équipe présentée lors des compétitions par équipe.

 **Pour non présentation d'officiel ou non-respect des règles ci-dessus, le club encourt une amende de 32,00 € par officiel manquant par demi-journée sur toutes les compétitions au Calendrier du CD94 Natation.**

FORFAITS :

 Tout forfait déclaré après la fin des délais d'engagements sur EXTRANAT, se verra sanctionné d'une **amende de 15€**, même si ce forfait concerne un nageur appartenant au club organisateur (sauf si un certificat médical est présenté et remis au plus tard le mercredi matin suivant la fin de la compétition)

3. Déroulement des compétitions

1. Règlement en bord de bassin

La commission des officiels a mis en place un règlement intérieur afin d'améliorer le bon déroulement des compétitions. Ce règlement est toujours en vigueur :

- La mise en place d'une feuille de responsabilité des nageurs (ex : entraîneurs, encadrants, etc...) qui est à remplir à chaque début de réunion.
- Inscrire sur la feuille de jury, les différentes attitudes des personnes sur le bord de bassin et aussi en tribune, qui auront occasionnées un mauvais déroulement de la compétition.

- Sur le bord de bassin il ne peut y avoir que : le jury, les responsables des nageurs, les bénévoles licenciés organisateurs et le personnel de piscine. **Aucune personne autre ne sera acceptée.**
- Que tout photographe officiel présent doit se déclarer obligatoirement auprès du Juge Arbitre, pour être inscrit sur la feuille de jury.
- Aucune vidéo ne sera recevable auprès du Juge Arbitre de la compétition.
- Les nageurs et nageuses devront se présenter à la chambre d'appel en temps et en heure comme l'indique sur le règlement FINA.

2. Règlement dans les lignes d'eau

Le port du bonnet est obligatoire dans toutes les piscines, dans le bassin de compétition et dans le bassin de récupération.

L'utilisation de matériel (palmes, plaquettes etc.) dans les lignes d'eau n'est pas autorisé lors de l'échauffement.

4. Tarification

- **1ERE MEDAILLE : gratuites sauf défaut d'officiels.**

- Championnats du Val de Marne :

Clubs du Val de Marne	Clubs Extérieurs
4,00 € l'engagement par nage	7,00 € l'engagement par nage
8,50 € l'engagement par relais	11,00€ l'engagement par relais
15,00 € par forfait non déclaré (relais et nage individuelle)	15,00 € par forfait non déclaré (relais et nage individuelle)

- Toutes Autres compétitions :

Clubs du Val de Marne	Clubs Extérieurs
2,50 € l'engagement par nage	4,50 € l'engagement par nage
4,50 € l'engagement par relais	6,00 € l'engagement par relais
6,00€ l'engagement par équipe	8,00€ l'engagement par équipe
15,00 € par forfait non déclaré (relais et nage individuelle)	15,00 € par forfait non déclaré (relais et nage individuelle)

3. CATEGORIES D'AGES

JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2022 (Telles que définies par la FFN)

	Dames		Messieurs	
AVENIRS	10 ans et moins	2012 et après	11 ans et moins	2011 et après
JEUNES	11-13 ans	2011 à 2009	12-14 ans	2010 à 2008
JUNIORS	14-17 ans	2008 à 2005	15-18 ans	2007 à 2004
SENIORS	18 ans et plus	2004 et avant	19 ans et plus	2003 et avant

	Départemental e	Régional e	National e	International e
Avenir s	X			
Jeunes	X	X	X	Filles 13 ans
Junior s	X	X	X	X
Séni or s	X	X	X	X

4. PROGRAMME SPORTIF

1. ENF3 / PASS Compétition / Challenge Avenir

1. Dispositif:

Le Pass compétition n'est plus obligatoire mais il est de la responsabilité des clubs et des entraîneurs de bien préparer les nageurs aux règlements des compétitions et s'assurer que les nageurs de cette catégorie ont été les compétences minimales requises pour participer à ses 1ères compétitions.

La Sauv'Nage reste obligatoire

Les nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs, non détenteurs ou pas encore titulaires du Pass'compétition pourront découvrir et s'initier à la compétition dans le cadre d'un circuit Avenirs pour acquérir progressivement les compétences minimales requises par ce troisième et dernier niveau de l'Ecole de Natation Française.

Il a donc été décidé pour cette fin de saison de mettre en place des Compétitions Avenirs permettant une progression selon le niveau et l'âge des nageurs de cette catégorie (introduction de séries de 25m dans le Parcours Avenirs)

2. PARCOURS AVENIRS

Le parcours individuel Avenirs est géré entièrement par les départements que ce soit au niveau organisationnel qu'au niveau réglementaire, mais toujours dans le respect du règlement FFN et ENF.

Les trophées Avenirs : voir règlement FFN, du 1^{er} Janvier 2022 au 18 décembre 2022.

Les Interclubs Avenirs seront organisés par les départements : Date limite avant le 18 décembre 2022.

3. PARCOURS JEUNES

Le CD se conformera au règlement édité par la LIFN :

1. Championnat régional

« Afin de garder une cohérence de travail et une logique de construction globale du nageur, la Ligue a décidé de garder une orientation de qualification à son championnat régional Jeunes sur plusieurs épreuves. La qualification se fera sur l'ensemble des performances réalisées entre le 1er janvier 2022 et le 14 novembre 2022

La qualification au championnat régional Jeunes 25m du 10 au 12 juin 2022 se fera à l'addition des points sur les 4 catégories d'épreuves (la meilleure cotation sera prise en compte, les 4 grandes familles doivent être réalisées au moins une fois pour intégrer le classement) :

- *1 épreuve de ½ fond : 800 NL ou 1500 NL (ou 400 NL pour les Jeunes 1 exclusivement)*
- *1 épreuve de 4 Nages : 200 4N ou 400 4N*
- *1 50 NL obligatoire*
- *1 épreuve de spécialité : un 100m ou un 200m au choix qui n'est ni de la NL ni du 4N »*

2. Interclubs Jeunes :

« Il n'y aura pas de poules régionales, ainsi toutes les équipes devront nager aux interclubs départementaux. »

4. PARCOURS JUNIORS/ SENIORS

Le CD se conformera au règlement édité par la LIFN :

Le parcours Départemental est réalisé de manière à permettre au nageur Départemental de participer à des compétitions mais aussi d'avoir l'opportunité dans son parcours de viser les Qualifications Régionales et temps de Qualifications permettant de participer aux Meetings Nationaux

5. PARCOURS MAITRES

Une compétition RETROUVAILLES (OPEN aux clubs des autres Départements) est proposée sur cette période pour les Maitres.

Un programme orienté « Sprint » pour cette compétition de reprise et de fin de saison et accompagnée de relais.

5. CALENDRIER FEDERAL ET REGIONAL

Dates protégées régionales : Les compétitions ne respectant pas les dates protégées seront supprimées des serveurs fédéraux.

Meetings labellisés régionaux : Les demandes de labellisation régionale pour vos meetings sont à réaliser à cette adresse avant le 1er octobre (pour les meetings jusqu'au 31 décembre 2022) et avant le 1er décembre (pour les meetings après le 1^{er} janvier 2023). Formulaire de demande de labellisation : <https://forms.office.com/r/aTeXFSAfZi> Toute demande non conforme au cahier des charges sera refusée.

COMPETITIONS	DATES
<i>Championnats de France Elite Petit bassin</i>	<i>Jeudi 3 au dimanche 6 novembre 2022</i>
Interclubs TC (dates protégées Juniors Séniors)	Ven.11 et/ou sam. 12 et/ou Dim. 13 novembre 2022
5km Indoor régional	A définir
DATE LIMITE QUALIFICATION REGIONAUX JEUNES (regl. p12)	Lundi 14 novembre 2022
Championnat régional jeunes (dates protégées jeunes)	Du Vendredi 25 au dimanche 27 novembre 2022
DATE LIMITE QUALIFICATION REGIONAUX 50m	Lundi 5 décembre 2022
Championnat régional 50m (dates protégées Juniors Séniors)	Du Samedi 17 au Lundi 19 Décembre 2022
DATE LIMITE ORGA INTERCLUBS JEUNES ET AVENIRS	Dimanche 18 décembre 2022
<i>Championnats de France Juniors 25m</i>	<i>Samedi 17 au mardi 20 décembre 2022</i>
Coupe IDF des départements (dates protégées Benj. et Juniors)	Samedi 21 et/ou 22 janvier 2023
Meeting National Francily	Vendredi 17 au Dimanche 19 février 2023
DATE LIMITE QUALIFICATION CITERIUM 1 50m	Lundi 13 mars 2023
Critérium IDF 50m N°1 (dates protégées Juniors Séniors)	Vendredi 24 au Dimanche 26 mars 2023
<i>Championnats de France Juniors 50m</i>	<i>Mercredi 5 au Lundi 10 avril 2023</i>
DATE LIMITE QUALIFICATION CITERIUM 2 50m	Lundi 10 avril 2023
Critérium IDF 50m N°2 (dates protégées Juniors Séniors)	Vendredi 21 au Dimanche 23 avril 2023
<i>Championnats de France N2 50m</i>	<i>Jeudi 11 au Dimanche 14 mai 2023</i>
Coupe de France des Départements (date protégée Benjamins)	Samedi 10 et/ou Dimanche 11 juin 2023
<i>Championnats de France Elite 50m</i>	<i>Dimanche 11 au vendredi 16 juin 2023</i>
DATE LIMITE QUALIFICATION REGIONAUX TC 50m	Lundi 12 juin 2023
Championnats régionaux TC 50m (date protégée Juniors)	Vendredi 23 au Dimanche 25 juin 2023
Championnats régionaux Benjamins 50m (dates protégées Benj.)	Vendredi 30 juin au Dimanche 2 juillet 2023
<i>Championnats de France Open d'été 50m</i>	<i>Mardi 18 au Dimanche 23 juillet 2023</i>

6.CALENDRIER DEPARTEMENTAL

- Dates imposées aux calendriers départementaux

COMPETITIONS	DATES
Saison 2022 (jusqu'au 31 décembre 2022) :	
Date limite organisation Interclubs Jeunes et Avenir	18 décembre 2022
Date limite trophées Avenir	18 décembre 2022
Saison 2023 (à partir du 1 ^{er} janvier 2023) :	
Date limite organisation Interclubs Benjamins Date	25 juin 2023
limite organisation Interclubs Avenir	17 décembre 2023

DATES	COMPETITIONS	OBSERVATIONS	LIEU	DETAIL
15 et 16 octobre 2022	JOURNEES QUALIFICATIVES 1	Ouvert JEUNES	Créteil	
22 Octobre au 07 Novembre 2022	VACANCES DE LA TOUSSAINT			
20 Novembre 2022	PARCOURS AVENIRS PLOT 1		Vitry	
11/12/13 novembre 2022	INTERCLUB			
19 NOVEMBRE 2022	RETROUVAILLES MAITRES	Open - A partir de 18h	Alfortville	
3 ET 4 Décembre 2022	JOURNEE QUALIFICATIVE 2	Ouvert JEUNES	Vitry	
10 Décembre 2022	INTERCLUBS AVENIRS		Créteil	
11 décembre 2022	INTERCLUBS JEUNES		Créteil	
17 Déc. 2022 au 03 Janvier 2023	VACANCES DE NOEL			
JUNIORS/SENIORS	JEUNES	AVENIRS	MAITRES	AUTRE

7. DETAIL DU PROGRAMME

	JOURNEES QUALIFICATIVES 1			25m
	15 et 16 octobre 2022			Créteil
	JEUNES JUNIORS SENIORS	5 nages maximum par nageurs		
	Engagements par extraNat 1 DEPART			

PROGRAMME

SAMEDI APRES MIDI

1^{ère} Réunion	2^{ème} Réunion
50 DOS	200 NL
100 BRASSE	100 PAPILLON
400 NL	400 4Nages
100 4NAGES	Relais 4X 50M NL

DIMANCHE MATIN

1^{ère} Réunion	2^{ème} Réunion
50 NL	1500 NL (Juniors/ Seniors)
200 DOS	50 BRASSE
200 PAPILLON	200m 4NAGES

DIMANCHE APRES-MIDI

1^{ère} Réunion	2^{ème} Réunion
50 PAP	200 BRASSE
100 NL	100 DOS
800 NL (Jeunes 3/ Juniors/Seniors)	Relais 4 x 50 4Nages

Le CD se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

Le Programme des compétitions pourra être soumis à toutes modifications utiles au bon déroulement des manifestations.

	PARCOURS AVENIRS PLOT 1			25m
	20 NOVEMBRE 2022		VITRY	
	AVENIRS	3 Nages individuelles + 1 RELAIS <i>Relais Mixtes Possible</i>		
	Engagements par extraNat 2 DEPARTS			


Les nageurs doivent être licenciés « Compétiteur » pour participer à ces journées. Le PASS COMPETITION n'est plus obligatoire - Le Sauv'Nage reste obligatoire
Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour engager les nageurs sur les nages pour lesquels ils ont été préparés

1. PROGRAMME

1^{ère} Réunion	2^{ème} Réunion
Relais 4x50m NL	25/50 et 100 Dos
25 /50 et 100 NL	25/50 et 100 Brasse
25/50 Papillon	Relais 4x50m 4N

Le CD se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

Le Programme des compétitions pourra être soumis à toutes modifications utiles au bon déroulement des manifestations.

	INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX AVENIRS		25m
	10 décembre 2022		CRETEIL
	AVENIRS	4 NAGEURS PAR EQUIPE Toutefois, mais hors concours, il sera possible de constituer une équipe de club mixte et/ou une équipe entre plusieurs clubs.	
	Engagements par extraNat 2 DEPARTS		

PROGRAMME

1ère REUNION	2ème REUNION
4x50m 4N Dames / Messieurs / Mixtes	Course des Remplaçants : 100m4N
50m NL	50m PAP
50m BRASSE	50m DOS
100m 4N Dames / Messieurs	4X50m NL Dames / Messieurs / Mixtes

Tous les nageurs doivent nager le 100m 4Nages et un 50m. – Un 50m différent par nageur
Chaque nageur dispute les deux relais.

Les remplaçants ne pourront nager qu'un 100m 4NAGES





1.1.1.1 RECOMPENSES :

Une médaille aux 3 premiers en nage individuelle par catégorie (Médaille aux 3 premiers Avenir Avenir 1 et 3 premiers Avenir 2), une récompense à chaque nageur de chacun des 3 premiers Relais et une coupe aux 3 Premières Equipes.

1.1.1.1.1 *Le CD se réserve le droit de limiter le nombre de séries.*

Le Programme des compétitions pourra être soumis à toutes modifications utiles au bon déroulement des manifestations.

Le Programme des compétitions pourra être soumis à toutes modifications utiles au bon déroulement des manifestations.

	INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX JEUNES			25m
	11 décembre 2022			CRETEIL
	JEUNES	4 NAGEURS PAR EQUIPE Toutefois, mais hors concours, il sera possible de constituer une équipe de club mixte et/ou une équipe entre plusieurs clubs.		
	Engagements par extraNat 2 DEPARTS			

PROGRAMME

1 ^{ère} REUNION Matin	2 ^{ème} REUNION Après-Midi
Relais 4X 200 NL Dames/Messieurs/Mixtes	100 BRASSE Dames/Messieurs
100 DOS Dames/Messieurs	100 PAP Dames/Messieurs
100 NL Dames/Messieurs	Relais 4X (100m 4NAGES INDIVIDUELS)

Le CD se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

Le Programme des compétitions pourra être soumis à toutes modifications utiles au bon déroulement des manifestations.

RAPPEL :

Chaque nageur dispute deux épreuves individuelles, les quatre 100m sont donc nagés deux fois par chaque équipe.

Chaque nageur dispute les deux relais.

Les remplaçants ne pourront nager qu'un 100m.

RECOMPENSES : Une médaille aux 3 premiers en nage individuelle sur les trois catégories (JEUNES 1 / JEUNES 2 / JEUNES 3), une récompense à chaque nageur de chacun des 3 premiers Relais et une coupe aux 3 Premières Equipes.

Le Programme des compétitions pourra être soumis à toutes modifications utiles au bon déroulement des manifestations.

	JOURNEES QUALIFICATIVES 2			25m
	3 et 4 décembre 2022			VITRY
	JEUNES JUNIORS SENIORS	6 nages maximum par nageurs		
	Engagements par extraNat 1 DEPART			

PROGRAMME

SAMEDI APRES MIDI

1^{ère} Réunion	2^{ème} Réunion
50 DOS	200 NL
100 BRASSE	100 PAPILLON
400 NL	400 4Nages
100 4NAGES	Relais 4X 50M NL

DIMANCHE MATIN


1^{ère} Réunion	2^{ème} Réunion
50 NL	1500 NL
200 DOS	50 BRASSE
200 PAPILLON	200m 4NAGES

DIMANCHE APRES-MIDI

1^{ère} Réunion	2^{ème} Réunion
50 PAP	200 BRASSE
100 NL	100 DOS
800 NL	Relais 4 x 50 4Nages

Le CD se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

Le Programme des compétitions pourra être soumis à toutes modifications utiles au bon déroulement des manifestations.

	RETROUVAILLES OPEN « MAITRES » du VAL DE MARNE			25m
	19 NOVEMBRE 2022		ALFORTVILLE	
	EPREUVES INDIVIDUELLES		<p><u>Nous rappelons que pour les "Maîtres", les catégories ne changent qu'au 1^{er} janvier.</u></p> <p>Tous les nageurs sans exception doivent être licenciés au minimum 8 jours avant la date limite des engagements, licences oblitérées. <i>Les nageurs de catégorie C0 seront autorisés à nager.</i></p>	
	00 de 20 à 24 ans			
	01 de 25 à 29 ans			
	02 de 30 à 34 ans			
	03 de 35 à 39 ans			
	04 de 40 à 44 ans			
	05 de 45 à 49 ans			
	06 de 50 à 54 ans			
	07 de 55 à 59 ans			
	08 de 60 à 64 ans			
	09 de 65 à 69 ans			
	10 de 70 à 74 ans			
	11 de 75 à 79 ans			
12 de 80 et plus				
	Engagements par extraNat – 1 Seul DEPART			

PROGRAMME

1 ^{ère} Réunion	2 ^{ème} Réunion
4x50 4NAGES Dames et Messieurs ou Mixtes (2D et 2M)	100 4NAGES
50 BRASSE	50 NL
100 PAPILLON	100 DOS
50 DOS	50 PAPILLON
100 NL	100 BRASSE
	4x50 NL Dames et Messieurs ou Mixtes (2D et 2M)

Chaque nageur ne pourra s'engager que sur **3 nages maximum** + 2 relais

La Commission Sportive se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements.

ENGAGEMENTS

4,00 € par épreuve individuelle et 8,50 € par relais pour les clubs val de marnais

Clubs Extérieurs
7,00 € l'engagement par nage
11,00€ l'engagement par relais

15,00 € par forfait non déclaré (relais et nage individuelle)
--

REGLEMENT :

Conforme aux règlements de la F.I.N.A. et de la F.F.N.

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Eventuellement le nombre de séries pourra être limité en fonction de la durée des réunions.

La sélection se fera sur l'ordre d'arrivée des engagements et sur le choix de chaque compétiteur qui indiquera ses nages dans l'ordre décroissant de sa préférence.